
RAPPORT D'AUDIT

Exercice clos le 31 Décembre 2018

I- OPINION DE L'AUDITEUR

II- PRESENTATION DE FSD

III- CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

IV- REVISION DES COMPTES

I. OPINION DE L'AUDITEUR

Mesdames et Messieurs

En exécution de la mission d'audit des comptes qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous informer sur la situation financière de l'Association Femmes Solidaire pour le Développement (FSD).

Nous avons procédé au contrôle des comptes de FSD-Bénin conformément aux Normes Comptables Internationales Généralement Admises.

Notre mission consiste à exprimer une opinion indépendante sur les rapports financiers issus des grands livres analytiques qui ont été arrêtés sous la responsabilité du Service Administratif et Financier.

Un audit comprend :

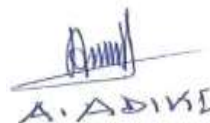
- l'examen par sondages de la justification des informations et des montants contenus dans les états financiers ;
- l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et l'appréciation de leur présentation d'ensemble.

Nos diligences ont été effectuées en accord avec les Normes de Révision Comptable généralement admises au plan international qui prévoient que notre audit soit planifié et effectué de manière à obtenir l'assurance que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les rapports financiers préparés par le Service Administratif et Financier donnent dans leurs aspects significatifs une image fidèle des résultats des opérations au titre des programmes pilotés au cours de la période.

Ainsi, nous certifions sans réserve les rapports financiers de FSD, arrêtés au titre de l'exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018.

Fait à Lomé, le 10 Juillet 2019


A. ADIHI



II. PRESENTATION DE FSD -Bénin

Organisation Non Gouvernementale, FSD-Bénin œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement local en mettant l'accent sur les femmes et les enfants.

Créée à Cotonou le 26 Novembre 2007, l'Association Femmes Solidaires pour le Développement (FSD) est une organisation à but non lucratif à caractère social enregistré en 2007 sous le numéro 2007/0432/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC du 26 Novembre 2007 et dont le siège se situe à Aibatin, Avenue de la Francophonie, 021 BP 002 Cotonou, Bénin. Elle s'est donnée pour mission de contribuer à la promotion d'un développement global et participatif dans les communautés de base et urbaines à travers les objectifs suivants :

- Œuvrer pour la promotion des droits des femmes, de l'éducation de la jeune fille et la lutte contre l'exploitation et la traite des filles et des enfants.
- Initier et promouvoir des projets de développement visant à la formation, à la création d'emploi et à l'intégration socio-économique de la population.
- Promouvoir des coopératives féminines pour des actions collectives de développement et d'épargne et crédit.
- Soutenir des projets sociaux, humanitaires, de développement et agropastoraux et faire exécuter des programmes en faveur de la protection de l'environnement.

III. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

A. Contexte

FSD travaille avec les subventions de ses partenaires et ses propres fonds. Il est prévu au titre de chacun des financements obtenus, une revue annuelle des activités financières de façon à assurer de la régularité de l'utilisation des ressources et de la sincérité des comptes présentés.

B. Objectifs

La mission vise de façon globale à vérifier le rapport financier de FSD-Bénin à travers les différentes composantes.

De façon spécifique, elle vise à donner une appréciation sur :

- la fiabilité des pièces comptables contrôlées ;
- la sincérité des comptes présentés dans les rapports financiers présentés aux partenaires;
- la régularité des procédures existantes et leur respect ;
- l'adéquation des procédures par rapport aux activités de l'association.

Au besoin à formuler des recommandations sur le dispositif de contrôle interne et à certifier les comptes présentés au titre de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Conformément aux objectifs assignés à la mission, nous avons procédé à la révision des comptes et à l'examen du système de contrôle interne.

Pour y arriver, nous avons procédé à la consultation des rapports financiers périodiques et de l'ensemble de la documentation disponible sur la période sous revue.

IV. RAPPORT DE REVISION DES COMPTES

A. Introduction

Dans le cadre de la mission de revue comptable et financière qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des comptes desdits programmes déjà exécutés pour en aboutir à la situation financière nette à la fin de la période.

Nous vous soumettons ci-après, notre rapport relatif à l'audit des comptes annuels au titre de la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018.

Un rapport de révision des procédures accompagne le présent rapport de révision des comptes allant dans le sens de l'amélioration des activités quotidiennes liées aux projets pilotés par FSD-Bénin.

B. Vérification et contrôle de conformité des fonds fournis par le bailleur de fonds OSIWA sur la période de 1er janvier au 31 décembre 2018

Au cours de la période sous revue, Open Society Initiative For West Africa (OSIWA) a financé 2 projets de FSD-Bénin ; le premier concerne la deuxième phase de l'exécution du programme « *Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne de la femme béninoise et amélioration de sa participation dans les instances décisionnelles locales au Bénin* » d'un budget initial d'un montant total de **FCFA 48 115 200** soit **\$ 96 230,40** et le second le projet « *Intensification de la lutte contre le phénomène du mariage forcé et précoce et promotion du statut juridique de la jeune fille dans la commune d'Allada au Bénin* » financé à hauteur de **FCFA 66 154 000** soit **\$ 120 280**.

1. Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne de la femme béninoise et amélioration de sa participation dans les instances décisionnelles locales au Bénin

Description des lignes budgétaires	Budget approuvé	
	\$ USD	Monnaie Locale
1- Sélection et Formation des Femmes Lobbyistes		
1.1- Mise en place du noyau des 11 femmes lobbyistes	2 475	1 237 500
1.2- Renforcement des capacités des femmes lobbyistes	4 125	2 062 500
1.3- Accompagnement du noyau de 11 femmes lobbyistes	10 500	5 250 000
Sous total	17 100	8 550 000
2- Activités de redynamisation des comités de gouvernance locale et Plaidoyers		
2.1- Activités de plaidoyers des femmes lobbyistes auprès des comités de gouvernance locale et conseillers locaux	10 920	5 460 000
2.2- Redynamisation de 84 comités villageois de développement sur les rôles et responsabilités des femmes membres	12 600	6 300 000
2.3- Responsabilisation des femmes dans les comités villageois de développement et comités de gouvernance locale	12 600	6 300 000
2.4- Activity 4	-	
Sous total	36 120	18 060 000
3- Activités de Plaidoyers au niveau national		
3.1- Mise en place du panel de juristes	1 575	787 500
3.2- Séances de travail du panel de juristes et mémo	3 600	1 800 000
3.3- Activités de plaidoyers avec les différents pouvoirs	5 400	2 700 000
3.4- Actions médiatiques & Conférences-débats & Activités de veille	6 035	3 017 500
Sous-total	16 610	8 305 000
4- Fonctionnement		
4.1- loyer, électricité. Eau	1 600	800 000
4.2- Salaires	16 200	8 100 000
4.3- Communication & déplacement	450	225 000
4.4- Charges sociales	7 970	3 985 200
Frais bancaires	180	90 000
Sous total	26 400	13 200 200
Total général	96 230	48 115 200

2. Intensification de la lutte contre le phénomène du mariage forcé et précoce et promotion du statut juridique de la jeune fille dans la commune d'Allada au Bénin

Description	Budget Approuvé	
	CFA	USD
Sélection des filles leaders, superviseures et conseillères	2 640 000	4 800
Formation des filles leaders, superviseures et conseillères	6 600 000	12 000
Accompagnement pour la paire Education scolaire et extra	8 536 000	15 520
Prix divers d'encouragement aux filles obtenant les meilleurs résultats	1 650 000	3 000
Mise en place de comités villageois de sages dans les 64 villages	1 760 000	3 200
Renforcement des capacités des comités villageois des sages en outil de médiation	10 560 000	19 200
Accompagnement des 11 femmes lobbyistes pour les plaidoyers et sensibilisation de masse	5 808 000	10 560
Vulgarisation de la loi interdisant le mariage forcé au Bénin	3 520 000	6 400
Audience foraine et établissement d'actes de naissances aux enfants	2 750 000	5 000
Organisations des émissions radiophoniques de sensibilisation	2 200 000	4 000
Mise en place et fonctionnement d'une ligne verte	2 062 500	3 750
Mise en place d'un comité de soutien juridique	838 750	1 525
Assistance juridique aux victimes	2 062 500	3 750
Référencement et accompagnement des victimes	1 650 000	3 000
Soutien socio-économique aux victimes	5 500 000	10 000
Loyer, électricité, Eau, internet	412 500	750
Salaires	5 775 000	10 500
Communication& déplacement	907 500	1 650
Charges sociales/Assurances diverses	550 000	1 000
Frais bancaires	371 250	675
2 Moto de liaisons& Maintenance	0	
3 Ordinateurs portables	0	
TOTAL	66 154 000	120 280

Situation financière de FSD-Bénin
du 01/01 au 31/12/ 2018

Etat des ressources et emplois au 31/12/2018

EMPLOIS	2018	2017	RESSOURCES	2018	2017
I-CHARGES DE FONCTIONNEMENT			RESSOURCES PROPRES		
Achat de fournitures de bureaux	116 000	558 900	Apports des administrateurs	357 229	1 732 200
Frais de déplacement	29 300	130 000	Cotisation des membres	356 000	215 800
Aménagement de bureaux	360 000		solde initial Banque Caisse solidaire	2 245 500	
Honoraires	300 000		solde initial Banque OSIWA	249 712	
Primes en charges de personnel	236 000	160 000			
Dons de kits scolaires	2 300 000		RECETTE CAISSE SOLIDAIRE		
			Commission	961 600	1 092 000
II-UNITE DE GESTION DE PROJET			Vente de carnets	24 200	54 600
1-LUTTE CONTRE LES OBSTACLES	22 634 685	31 285 288			
2-MARIAGES FORCES	28 643 013		PARTENAIRE		
			OSIWA	62 013 140	31 535 000
III- TRESORERIE ACTIF					
Banque Caisse solidaire	64 213	2 245 500			
Banque OSIWA	11 524 170	249 712			
TOTAL	66 207 381	34 629 400	TOTAL	66 207 381	34 629 600

**Commentaires sur la situation financière de
FSD- Bénin au 31 décembre 2018**

NOTE 1: Principes et méthodes comptables

FSD-Bénin est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif. Compte tenu de la finalité de l'association, ces états financiers annuels sont constitués de :

- ✓ Un bilan représenté par une situation financière emplois-ressources
- ✓ Une situation d'exécution budgétaire

1. Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base de pièces justificatives et retracées dans les livres comptables détenus par l'association.

2. Définition des termes

Les ressources correspondent à l'ensemble des fonds encaissés par l'association, qu'ils proviennent des bailleurs de fonds et destinés aux activités à mettre en œuvre dans le cadre des projets, ou qu'ils soient issus des fonds propres, c'est-à-dire les cotisations des membres, les subventions d'exploitation et dons obtenus, ainsi que les revenus des prestations effectuées par FSD.

Le bilan de FSD regroupe la situation financière Emplois-Ressources de l'exercice sous revue et la situation d'exécution budgétaire.

NOTE 2: Ressources Propres

FCFA 3 208 441

Les fonds propres proviennent de l'apport des administrateurs et des cotisations. Elles sont composées de :

Libellés	Montant
Apport des administrateurs	357 229
Cotisations	356 000
solde initial Banque Caisse solidaire	2 245 500
solde initial Banque OSIWA	249 712
Total	3 208 441

Ces fonds ont servi essentiellement à financer le don de kits scolaires aux enfants en vue de soutenir les familles à la rentrée scolaire, alimenter la trésorerie de la caisse solidaire et financé les charges de fonctionnement non pris en charge par les projets. Cette rubrique a connu une augmentation de 61% par rapport à 2017.

NOTE 3: Recette sur caisse solidaire **FCFA 985 800**

Démarré en 2017, cette activité a pour objet d'accompagner les femmes dans la mise en place des activités génératrices de revenu. Au cours de l'exercice, des décisions publiques ont contraint FSD-Bénin a cessé cette activité car ne disposant pas assez de moyens financiers pour constituer la caution recommandée par l'autorité publique afin de finaliser les formalités de constitution d'une microfinance. Toutefois, FSD-Bénin a mis en place une procédure permettant de recouvrer toutes leurs créances auprès des clients et rembourser leur dette.

Au cours de l'exercice, le montant des collectes et remboursements des crédits est estimé en FCFA 19 733 300 et les retraits et avances accordés aux membres d'un montant de FCFA 16 792 700.

Les recettes réalisées sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Libellés	Montant
Commission	961 600
Vente de carnets	24 200
Total	985 800

NOTE 4 : Partenaires

FCFA 51 277 698

FSD a su consolider le partenariat avec son 1^{er} bailleur OSIWA qui après avoir financé la second phase du projet de «Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne de la femme béninoise et amélioration de sa participation dans les instances décisionnelles locales » d'un montant de FCFA 22 634 685 a renouvelé sa confiance en finançant un second projet à hauteur de FCFA 66 154 000 dont le montant reçu pour la première phase est de FCFA 28 643 013.

Le montant total des fonds reçus pour la gestion du projet au cours de l'année 2018 est de Francs CFA Cinquante et Un million Deux cent Soixante Dix-sept Mille Six Cent Quatre-Vingt-dix-huit (51 277 698).

NOTE 5 : Charges de fonctionnement FCFA 3 341 300

Les dépenses en charges de fonctionnement de l'année s'élèvent en francs CFA à Trois Millions Trois Cent Quarante Un Mille Trois Cent (3 341 300).

Elles concernent les dépenses hors projet effectuées sur les fonds propre de l'association.

Elles sont composées comme suit :

Libellés	Montant
Achat de fournitures de bureaux et consommables	116 000
Frais de déplacement	29 300
Charges de personnel	360 000
Honoraires	300 000
Aménagement de bureaux	236 000
Dons de kits scolaires	2 300 000
Total	3 341 300

NOTE 6: Gestion Projets

FCFA 51 277 698

Deux projets ont été réalisés par FSD au cours de la période.

1. Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne de la femme béninoise et amélioration de sa participation dans les instances décisionnelles locales

Démarré en Mai 2017, ce projet consistait à entreprendre des actions pour agir sur les préjugés socioculturels et traditionnels et le manque de volonté politique au Bénin en général et dans la commune d'Allada en particulier, en vue de promouvoir l'engagement de la femme à participer à la vie citoyenne et au développement du Bénin. D'un montant total prévu de 48 115 200 FCFA. Ce financement s'est déroulé en deux phases :

- La 1ere phase (6mois après le début du projet) de Mai à décembre 2017 pour un montant FCFA 31 285 288 où un rapport moral& financier d'étape a été soumis et validé par le bailleur débloquant ainsi
- le second virement d'une valeur de FCFA 22 393 140 conformément au contrat.

Le tableau suivant présente la situation des dépenses compilées et justifiées relatives au projet au cours de l'année.

ETAT DES DEPENSES DU 1^{er} /01 au 31/12/2018	Dépenses en FCFA
1.3- Accompagnement du noyau de 11 femmes lobbyistes	1 568 820
2.2- Redynamisation de 84 comités villageois de développement sur les rôles et responsabilités des femmes membres	3 204 960
2.3- Responsabilisation des femmes dans les comités villageois de développement et comités de gouvernance locale	8 031 800
3.3- Activités de plaidoyers avec les différents pouvoirs	2 468 850
3.4- Actions médiatiques & Conférences-débats & Activités de veille	635 000
4.1- loyer, électricité. Eau	163 705
4.2- Salaires	3 042 900
4.3- Communication& déplacement	299 400
4.4- Charges sociales	3 200 950
Frais bancaires	18 300
TOTAL	22 634 685

2. Intensification de la lutte contre le phénomène du mariage forcé et précoce et promotion du statut juridique de la jeune fille dans la commune d'Allada au Bénin

Ce projet a pour objet de contribuer à mettre fin au phénomène du mariage forcé et précoce des enfants et jeunes filles et promouvoir le statut juridique des femmes. Il a démarré 2019 à la suite du 1^{er} virement de FCFA 39 620 000. La situation ci-dessous fait état des dépenses effectuées dans le cadre de ce projet.

Description	Rapport dépenses 1er Paiement
	CFA
<u>Activités</u>	
Sélection des filles leaders, superviseures et conseillères	1 790 000
Formation des filles leaders, superviseures et conseillères	688 500
Accompagnement pour la paire Education scolaire et extra	
Prix divers d'encouragement aux filles obtenant les meilleurs résultats	
Mise en place de comités villageois de sages dans les 64 villages	1 824 500
Renforcement des capacités des comités villageois des sages en outil de médiation	10 800 000
Accompagnement des 11 femmes lobbyistes pour les plaidoyers et sensibilisation de masse	5 316 500
Vulgarisation de la loi interdisant le mariage forcé au Bénin	3 560 000
Audience foraine et établissement d'actes de naissances aux enfants	
Organisations des émissions radiophoniques de sensibilisation	2 220 000
Mise en place et fonctionnement d'une ligne verte	
Mise en place d'un comité de soutien juridique	
Assistance juridique aux victimes	
Référencement et accompagnement des victimes	
Soutien socio-économique aux victimes	800 000
Loyer, électricité, Eau, internet	454 913
Salaires	1 188 600
Communication& déplacement	
Charges sociales/Assurances diverses	
Frais bancaires	
2 Moto de liaisons& Maintenance	
3 Ordinateurs portables	
TOTAL	28 643 013

➤ ***Diligences mises en œuvre pour les dépenses (NOTES 5 et 6)***

Les diligences mises en œuvre pour la vérification des dépenses ont comporté sur :

- L'examen du rapport financier du Projet OSIWA gérés par FSD ;
- la vérification de l'éligibilité de la dépense au titre des conventions ou accords de financement ;
- l'examen du respect des procédures d'acquisition des biens et des services ;
- la vérification de l'existence et de l'application d'une réglementation relative aux frais de mission et de formation ;
- le contrôle de l'effectivité de la réception des prestations ;
- le contrôle de la fiabilité et de l'exactitude arithmétique des pièces justificatives ;
- la vérification de l'exactitude de l'imputation budgétaire ;
- le rapprochement des pièces justificatives définitives aux devis/factures pro forma des fournisseurs ;
- la vérification de l'existence de contrat d'assurance;
- l'examen de la justification des écarts d'exécution budgétaire ;
- le respect des lignes budgétaires
- la vérification que tous les contrats de travail établis sont signés par toutes les parties ;
- l'examen de la certification des factures par le service habilité ;
- l'examen des états d'émargement et de paiement ;

Commentaires

Nos travaux sur ces deux (02) rubriques n'ont pas relevé d'anomalies majeures.

NOTE 7: Report de Trésorerie

FCFA 11 588 383

Le solde de la trésorerie disponible au 31/12/2018 et reporté au 01/01/2019 est de francs CFA Onze Millions Cinq Cent Quatre-Vingt Huit Mille Trois Cent Quatre Vingt Trois (11 588 383). Cette trésorerie est composée du solde des projets en cours.

Libellés	Montant
Banque Caisse Solidaire	64 213
Banque OSIWA	11 524 170
Total	11 588 383

Les soldes des comptes sont confirmés par les relevés bancaires, la confirmation des soldes par les banques et le procès-verbal des caisses. Le solde des caisses au 31/12/2018 sont nuls.

EXECUTION BUDGETAIRE

*EAC SARL U CAPITAL, 1 000 000 FCFA Rue 218 AGBALEPEDOGAN non loin de la HAAC 02 BP. 20312 Lomé
LOMÉ- TOGO Tél. (+228) 90449392 /96845114
N° RCCM: TG-LOM 2018B 2714, NIF. 1001348938 N° CNSS: 82001
E-mail. adiki2014@yahoo.fr ou eac@eactg.com Site Web: www.eactg.com
COMPTE BTCI N° 010300244474001110169*

Un rapprochement du budget initial aux réalisations de la période relatif au projet fait ressortir ce qui suit :

1. Suivi financier du projet « Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne »

Description des lignes budgétaires	Montant initial & Budget approuvé		Phase 1		Phase 2		Réalisation Totale FCFA	ECART EN FCFA
	\$ USD	Monnaie Locale	\$ USD	Dépenses en FCFA	\$ USD	Dépenses en FCFA		
1- Sélection et Formation des Femmes Lobbyistes								
1.1- Mise en place du noyau des 11 femmes lobbyistes	2 475	1 237 500	2 182	1 298 000	-	-	1 298 000	(60 500)
1.2- Renforcement des capacités des femmes lobbyistes	4 125	2 062 500	4 185	2 489 950	-	-	2 489 950	(427 450)
1.3- Accompagnement du noyau de 11 femmes lobbyistes	10 500	5 250 000	6 612	3 934 000	3 029	1 568 820	5 502 820	(252 820)
Sub-Total	17 100	8 550 000	12 978	7 721 950	3 029	1 568 820	9 290 770	(740 770)
2- Activités de redynamisation des comités de gouvernance locale et Plaidoyers								
2.1- Activités de plaidoyers des femmes lobbyistes auprès des comités de gouvernance locale et conseillers locaux	10 920	5 460 000	10 807	6 430 000	-	-	6 430 000	(970 000)
2.2- Redynamisation de 84 comités villageois de développement sur les rôles et responsabilités des femmes membres	12 600	6 300 000	6 461	3 844 500	6 187	3 204 960	7 049 460	(749 460)
2.3- Responsabilisation des femmes dans les comités villageois de développement et comités de gouvernance locale	12 600	6 300 000	-	-	15 505	8 031 800	8 031 800	(1 731 800)
2.4- activity 4	-	-	-	-	-	-	-	-
Sub-Total	36 120	18 060 000	17 268	10 274 500	21 693	11 236 760	21 511 260	(3 451 260)
3- Activités de Plaidoyers au niveau national								
3.1- Mise en place du panel de juristes	1 575	787 500	835	496 540	-	-	496 540	290 960
3.2- Séances de travail du panel de juristes et mémo	3 600	1 800 000	3 328	1 980 000	-	-	1 980 000	(180 000)
3.3- Activités de plaidoyers avec les différents pouvoirs	5 400	2 700 000	625	371 640	4 766	2 468 850	2 840 490	(140 490)
3.4- Actions médiatiques & Conférences-débats & Activités de veille	6 035	3 017 500	6 332	3 767 800	1 226	635 000	4 402 800	(1 385 300)
Sub-Total	16 610	8 305 000	11 119	6 615 980	5 992	3 103 850	9 719 830	(1 414 830)
4- Fonctionnement								
4.1- loyer,electricité. Eau	1 600	800 000	1 220	725 805	316	163 705	889 510	(89 510)
4.2- Salaires	16 200	8 100 000	7 699	4 581 000	5 874	3 042 900	7 623 900	476 100
4.3- Communication& déplacement	450	225 000	449	267 000	578	299 400	566 400	(341 400)
4.4- Charges sociales	7 970	3 985 200	1 793	1 066 985	6 179	3 200 950	4 267 935	(282 735)
Frais bancaires	180	90 000	54	32 068	35	18 300	50 368	39 632
Sub-Total	26 400	13 200 200	11 215	6 672 858	12 983	6 725 255	13 398 113	(197 913)
Grant Total	96 230	48 115 200	52 580	31 285 288	43 696	22 634 685	53 919 973	(5 804 773)

❖ **Commentaires sur l'exécution budgétaire**

FSD a bénéficié d'un gain de change total de FCFA 5 804 773 sur ce projet arrivé à terme en septembre 2018. Ce bénéfice sur recommandation du bailleur a été reversé sur d'autres lignes budgétaires afin de renforcer leurs activités notamment la communication et l'activité de responsabilisation des femmes.

2. Suivi financier du projet «mariage forcé et précoce de la jeune fille dans la commune d'Allada au Bénin»

ligne budgétaire	Description	Budget Approuvé		Rapport dépenses 1er Payement		Taux de réalisation
		CFA	USD	CFA	USD	
	Activités					
1.1	Selection des filles leaders, superviseures et conseillères	2 640 000	4 800	1 790 000	3 163	68%
1.2	Formation des filles leaders, superviseures et conseillères	6 600 000	12 000	688 500	1 216	10%
1.3	Accompagnement pour la paire Education scolaire et extra	8 536 000	15 520			0%
1.4	Prix divers d'encouragement aux filles obtenant les meilleurs résultats	1 650 000	3 000			0%
2.1	Mise en place de comités villageoises de sages dans les 64 villages	1 760 000	3 200	1 824 500	3 223	104%
2.2	Renforcement des capacités des comités villageois des sages en outil de médiation	10 560 000	19 200	10 800 000	19 081	102%
2.3	Accompagnement des 11 femmes lobbyistes pour les playdoyers et sensibilisation de masse	5 808 000	10 560	5 316 500	9 393	92%
2.4	Vulgarisation de la loi interdisant le mariage forcé au Bénin	3 520 000	6 400	3 560 000	6 290	101%
2.5	Audience foraine et établissement d'actes de naissances aux enfants	2 750 000	5 000			0%
2.6	Organisations des émissions radiophoniques de sensibilisation	2 200 000	4 000	2 220 000	3 922	101%
3.1	Mise en place et fonctionnement d'une ligne verte	2 062 500	3 750			0%
3.2	Mise en place d'un comité de soutien juridique	838 750	1 525			0%
3.3	Assistance juridique aux victimes	2 062 500	3 750			0%
3.4	Référencement et accompagnement des victimes	1 650 000	3 000			0%
3.5	Soutien socio-économique aux victimes	5 500 000	10 000	800 000	1 413	15%
4.1	Loyer, electricité, Eau, internet	412 500	750	454 913	804	110%
4.2	Salaires	5 775 000	10 500	1 188 600	2 100	21%
4.3	Communication& déplacement	907 500	1 650			0%
4.4	Charges sociales/Assurances diverses	550 000	1 000			0%
4.5	Frais bancaires	371 250	675			0%
4.6	2 Moto de liaisons& Maintenance	0				
4.7	3 Ordinateurs portables	0				
	TOTAL	66 154 000	120 280	28 643 013	50 606	43%

❖ Commentaires sur l'exécution budgétaire

Démarré en octobre 2018, le taux d'exécution au cours de l'exercice 2018 est estimé à **43%**.